



FLAGY
Seine et Marne

Les Brèves

du Conseil

N°15
Décembre
2014

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

Encore une année qui s'achève, une année qui ne nous a pas épargnés par les mauvaises nouvelles et tout particulièrement pour le devenir de nos communes rurales.

Quand j'entends du matin au soir dans les médias qu'il faudrait réduire le nombre de communes de 36.000 à 5.000, et créer des super-communautés de communes, des méga-métropoles, on peut légitimement être très inquiet.

Faut-il rappeler que la France est un vieux pays dans lequel les paroisses, puis les communes ont toujours joué un rôle de proximité. On ne peut pas effacer leurs rôles par un raisonnement macro-économique. En revanche, je crois à la notion coopérative de communes, et je considère que l'interco est un outil au service des communes on mutualise ce que nous ne pourrions pas faire seul.

On ne tombe pas amoureux d'une intercommunalité.

Une commune c'est tout à fait différent, c'est une histoire de famille. Ce n'est pas au Conseil Municipal ou au Maire de décider la mort d'une commune, encore moins au Préfet et au Ministre de l'intérieur. Une telle décision ne peut dépendre que des citoyens eux-mêmes, cela s'appelle de la démocratie locale.

Espérons malgré tout en l'avenir et je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année auprès de vos proches et de vos amis.

Jacques DROUHIN
Maire de Flagy
Président de la CCBG
Président de l'AMR 77



FLASH INFOS

4 Janvier 2015 :

Galette des rois (+ 65 ans)

17 Janvier :

Vœux du maire à 18 h salle des fêtes

22 Janvier :

A.G. Club de l'Amitié

24 Janvier :

Soirée St Vincent à Voulx

25 Janvier :

Messe de la St Vincent à l'Eglise de Flagy

7 au 20 Mars :

Lecture poésie
« Les mots à la Venvole »

8 Mars :

Carnaval AFR

14 Mars :

Soirée foot

22 Mars :

Election départementale et Nettoyage de printemps CDSCF

29 Mars :

2^{ème} tour élection départementale

Travaux de restauration en cours

Comme suite aux récentes délibérations du Conseil municipal, plusieurs chantiers de restauration de bâtiments sont actuellement entrepris dans le village. Ainsi, l'entreprise Guillon - Morize de Thoury-Ferrottes a été chargée de la réfection, d'une part, de la toiture et du plafond de la sacristie de l'église de Flagy, et, d'autre part, d'une partie de la toiture du « Moulin » ainsi que de la pose d'un vélux. Ces travaux sont actuellement effectués.

La municipalité a également décidé de repeindre les portes et les volets du « café du village ». Ces travaux devraient débuter prochainement. Enfin et à la demande de la direction de l'école, la commune a acquis du petit matériel (tableaux, gazinière...) pour l'école de Flagy.
Gabriel Goldstein



Formation Commission Fleurissement

Le 15 novembre dernier, 14 personnes principalement membres de la commission fleurissement ont participé à une journée de formation organisée par la Mairie et animée par une formatrice, Isabelle Sauvage, paysagiste et meilleur ouvrier de France en 2004 dans la catégorie « Art et Jardins ».

Cette journée, enrichissante par les idées et conseils proposés par la formatrice s'est déroulée en deux parties. D'un point de vue théorique, elle a permis d'apprendre à l'équipe de concevoir plus de massifs à base de persistants taillés de façon naturelle afin qu'ils puissent s'harmoniser les uns avec les autres en apportant parallèlement des touches de couleurs grâce à diverses grimpantes (clématites, rosiers ...)

Puis, d'un point de vue technique, l'équipe s'est rendue sur le terrain afin de comprendre la façon dont la taille des arbustes doit être réalisée.

Peu à peu, le fleurissement, qui était surtout estival, sera développé de manière à trouver un équilibre entre l'architecture du patrimoine du village et le paysage qui l'entoure, en sélectionnant des variétés qui s'adapteront facilement et qui demanderont moins d'entretien (désherbage, arrosage...) L'équipe tient à remercier vivement Monsieur le Maire, Jacques Drouhin, pour lui avoir offert cette journée de formation.

Sophie Alvès Da Costa
et l'équipe de la commission fleurissement

IMPORTANT :

•
Derniers jours pour vous inscrire sur la liste électorale, après le 31 décembre il sera trop tard

•
RECENSEMENT DE LA POPULATION du Jeudi 15 janvier au 14 février par notre secrétaire de mairie : Catherine VILLUIS

Emploi d'avenir

Au printemps dernier, nous avons accueilli William avec beaucoup de sincérité, mais suite à des absences répétées et à un manque de motivation de sa part, nous avons souhaité proposer cette mission à un autre jeune.

Depuis le 1er décembre, Jordy, a donc été recruté dans le cadre des emplois d'avenir en qualité d'agent des espaces verts. Il sera principalement chargé du fleurissement du village (entretien et créations des massifs, plantations..) Souhaitons-lui la bienvenue et tout particulièrement courage et motivation, afin que l'on réussisse nous aussi notre mission, celle d'aider un jeune, ce qui n'est pas toujours facile...

Sophie ALVES DA COSTA

Contrat triennal de voirie : état d'avancement

Le financement du contrat triennal de voirie, et en particulier les subventions demandées pour réaliser ce contrat, sont désormais assurées.

On peut rappeler que ce contrat comprend 3 tranches:

Tranche 1 :

- **réfection de la rue TRIPIER** dans laquelle l'enfouissement des lignes a déjà été réalisé au cours de l'été dernier ; chacun aura pu apprécier la qualité de l'éclairage procuré par les lampadaires à LED !

- **aménagement de la rue d'Episy côté est**, et mise en place de dispositifs obligeant les véhicules à ralentir entre l'entrée du village et le haut de la rue des Bordes

Tranche 2 : aménagement du bas de la rue Grande et de la rue de l'Orvanne, avec, là aussi des aménagements obligeant le ralentissement des véhicules à l'entrée nord du village

Tranche 3 : réfection de la rue de la croix de Saint Marc du haut de la rue Maigrette jusqu'au hangar de B.DESBORDES A l'origine, ces 3 tranches devaient être réalisées de 2014, tranche 1, à 2016, tranche 3.

C'est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue pour la réalisation

de ces travaux. Pour ce qui concerne la première tranche, dans la mesure où cette entreprise ne pouvait assurer la réalisation complète de la première partie de la tranche 1 avant la fermeture hivernale (15 décembre-25 janvier) de l'entreprise, nous avons préféré repousser le début des travaux à la fin du mois de janvier prochain afin de ne pas laisser la rue Tripier en travaux pendant les fêtes de fin d'année. Ainsi la réfection de la rue Tripier et l'aménagement de la rue d'Episy côté est seront réalisés, en suivant, de fin janvier à début avril, sauf retard imprévu imposé par de mauvaises conditions climatiques. Si toutes les conditions sont réunies, la tranche 2 sera réalisée entre début avril et fin Mai 2015. Si ce n'est pas le cas, cette tranche sera réalisée au cours du 2^{ème} semestre de 2015. 2016 verra la réalisation de la tranche 3.

Bien entendu, tout au long de ces périodes de travaux, nous ferons le maximum pour que la gêne soit minimale pour les riverains, et nous vous rappelons que G. Bousquet et P. Desvignes sont chargés de suivre le détail du déroulement des travaux.

Philippe DESVIGNES



LE FLAGY DES JEUNES

Voici le nom qu'a donné un petit groupe de jeunes flagiens à leur compte Facebook, récemment créé. Et oui, les jeunes ont envie de participer à la vie du village ! Soutenus et guidés par le conseil municipal, ils se sont réunis, ont réfléchi, ont proposé et sont passés à l'action !

En effet, depuis la rentrée dernière, nous participons à l'élaboration de la politique jeunesse au sein de la Communauté de Commune Bocage Gâtinais (CCBG). Cette dernière souhaite replacer les jeunes au cœur de la vie de nos villages. Pour se faire, une réflexion a été menée avec des élus de la CCBG afin de répertorier les manques et les attentes des jeunes (de 13 à 17 ans) et améliorer leur qualité de vie en milieu rural. Mais cette étude n'aurait pas été représentative sans la participation des jeunes eux-mêmes ! A ce titre, nous tenons particulièrement à remercier Daryne et Victoria pour leur travail engagé et le temps passé dans cette démarche.

Un questionnaire a ainsi été élaboré et distribué à l'ensemble des jeunes de la CCBG afin de mieux cibler leurs besoins. La restitution publique des résultats de ce questionnaire a eu lieu le 5/12 à Voulx et a remporté un vif succès. S'en suivra des groupes de travail toujours constitués de jeunes et d'élus afin de mettre en œuvre des actions directement en lien avec leurs attentes.

Si vous avez entre 13 à 17 ans, vous êtes les bienvenus et vous pouvez nous rejoindre à tout moment !

A Flagy, divers échanges, réflexions, propositions ont permis la réalisation d'une soirée Just Dance/Pizzas durant les vacances de la Toussaint. A ce jour, le groupe de jeunes réunit une petite dizaine de flagiens. Principalement âgés de 14 à 15 ans, ces derniers comptent bien s'agrandir et poursuivre leurs actions.

Nelly RIVIERE

Entre bachoter et bêcher ...

Quelle fierté de récompenser nos jeunes flagiens pour l'obtention du diplôme du baccalauréat session 2014, le samedi 8 novembre. Présents ou représentés par leurs parents (la poursuite d'études, l'éloignement ne les rendant pas disponibles ce jour-là), c'est sous les applaudissements que les bacheliers se sont vus adresser félicitations, encouragements et bons cadeaux. Chacun a été invité à décrire la suite de son projet.

Sous le regard attentif de ces jeunes, les récompenses « fleurissement » ont été remises aux habitants ayant dépensé leur énergie, usé de patience et faisant sans cesse preuve d'ingéniosité afin d'offrir calme et sérénité à tout passant se promenant au gré des ruelles de notre village. Un grand merci à tous pour cet instant de partage et de convivialité.

Martine FLEURY



Internet haut débit « Flagy dans les tous premiers »

Vous avez certainement aperçu l'arrivée de la fibre optique avec l'enfouissement du câble et la pose d'une armoire rue d'Episy dédiée à la montée en débit à Flagy. Ces travaux sont terminés mais un délai réglementaire de 7 semaines doit être respecté. La montée en débit se fera automatiquement dès lors que la migration aura été effectuée par les services d'Orange fin février début mars. L'option de la montée en débit avec la pose d'une armoire nouvelle génération permettra à tous les flagiens de bénéficier de 40 à 50 mégabits, un vrai confort pour naviguer sur vos ordinateurs. Vous pourrez également installer vos télévisions, vos réseaux téléphoniques, vous n'aurez plus de ruptures d'images par mauvais temps, et aussi supprimer antennes et paraboles de vos toits. Cette technologie, coûteuse prise en charge par la CCBG mais indispensable pour l'attractivité de nos territoires ruraux, a pu se concrétiser grâce à la diligence de la CCBG auprès du syndicat numérique

Jacques DROUHIN

Village de caractère

Vous avez été informé par la presse et par la revue du Conseil Général que 6 villages seine et marnais ont été labellisés « village de caractère », dont Flagy. L'annonce officielle a été faite lors du congrès de l'union des maires en octobre. Cette distinction est la récompense d'un travail effectué depuis 6 ans. En effet, il a fallu satisfaire aux critères de sélections et parmi les principaux :

- un petit patrimoine varié et entretenu
- le maintien de petits commerces,
- assurer de la restauration et de l'hébergement
- un fleurissement avec la 1^{ère} fleur ou plus
- une animation soutenue tout au long de l'année
- un cadre environnemental préservé

Ce label est un coup de projecteur exceptionnel pour Flagy, puisque nous serons cités dans de nombreuses brochures déposées dans tous les offices de tourisme de Seine et Marne et d'Ile de France.

Je compte sur votre participation pour conserver ce label.

Jacques DROUHIN

CCAS...c'est quoi au juste ?

Le CCAS est administré par un conseil d'administration, composé d'élus et d'habitants de la commune, dont le maire est président.

Il est un établissement public autonome, qui dispose d'un budget propre alloué par la municipalité lors du vote du budget.

Nos MISSIONS :

- Solidarité envers les personnes âgées et handicapées (aide et accompagnement) ;
- Transmission des demandes d'aide sociale légale aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité sociale,...) : le CCAS reçoit les demandes et participe à l'instruction des dossiers ;
- Lutte contre les exclusions, accès aux droits : procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives, accompagnement social, etc.

Vous pouvez vous rapprocher du CCAS de Flagy si nécessaire en prenant RDV auprès de Catherine.

Nous nous engageons à être le plus attentif possible quant à vos demandes et à vous accompagner dans vos démarches dans la mesure de nos compétences.

Florence DUBREUCQ Vice présidente du CCAS de Flagy